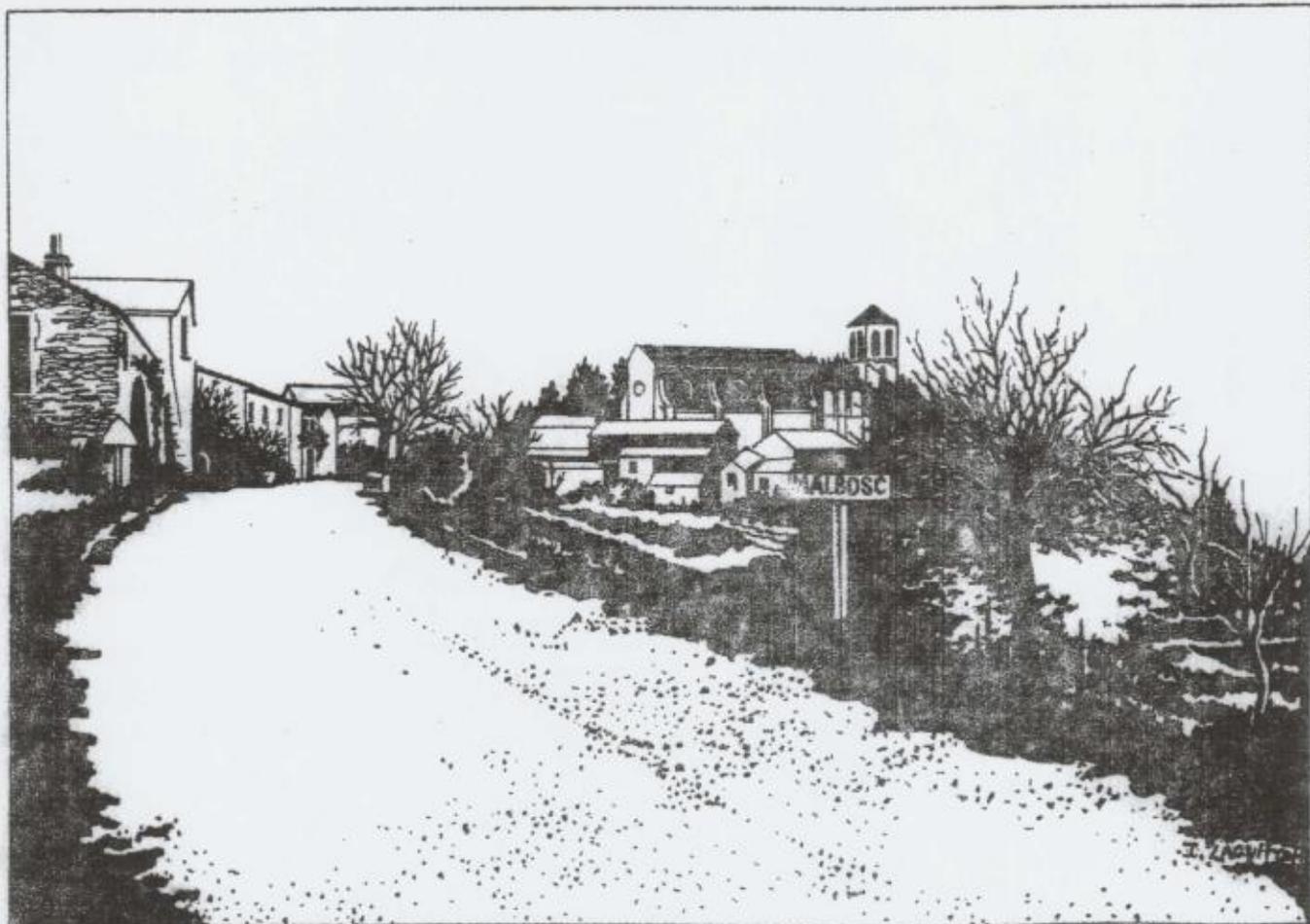


**COMMUNE
DE
MALBOSC**



**• INFORMATIONS
MUNICIPALES •**

- SOMMAIRE -

- P 2 - Le mot du Maire
- P 3 - Réunion du Conseil Municipal : le 29.I.85
Réunion du Conseil municipal : le 27.2.85
- P 4 - Réunion du Conseil Municipal : le 30.3.85
. les taux d'imposition
. Budget primitif 85
- P 5 - Le budget primitif 85
- P 6 - Le budget primitif (fin).
. Budget du B.A.S.
- P 7 - Elections cantonales
- résultats 1er tour
- résultats 2è tour.
- cinéma
- P 8 - "L'assistance médicale d'urgence " article de J.M. Kieken
- P.9 - "La rage" }
 "Le téléphone" } J.M. Kieken
 La bibliothèque
- P 10 - Le mot des Enfants de l'école
. la vague de froid
. le bibliobus.

- "Un peu d'histoire ..." de Clodine Van Den Abeele
- P 11 - suite. notes sur Bonnevaux.
- P 12 - TRIBUNE LIBRE - "A propos d'arbres " (II) par Geneviève Vacherot.
- P 13 - Article du "Monde" - "Vers le suicide collectif?" proposé par G. Vacherot
- P 14 - } Article du "Monde" - "Les Vosges en Alerte" proposé par G.Vacherot.
P 15 }

- PETITE ANNONCE -

URGENT : Recherche location appartement ou maison 4/5 pièces pour
Juillet et Aout. TEL : (75) 94.92. 777.

- LE MOT DU MAIRE -

Chers Administrés,

Dans ce trimestre écoulé, l'événement marquant a été les élections cantonales. Certes, la tradition ancestrale de droite de notre canton a repris ses droits mais le Conseiller sortant de gauche a fait un score parfaitement honorable.

Mon propos ici ne sera pas de faire un commentaire mais seulement un constat. Si les deux plus grandes communes, qui étaient les fiefs des deux candidats de droite, ont porté le nouveau conseiller général en tête, il faut bien remarquer que sept communes ont voté massivement pour le candidat de gauche et sur cinq autres, c'est approchant.

Apparemment, ce résultat est le résultat de deux causes. Les petites communes qui, pendant des années avaient été "oubliées", ont voulu remercier à leur façon celui qui leur avait enfin montré qu'il paraît, qu'elles existaient et qu'elles méritaient de vivre aussi bien que le chef lieu de canton.

Deuxième cause, le fait que c'est le maire du chef lieu qui restait en lice leur faisait craindre qu'il tourne l'eau vers son moulin à leurs dépens. La plupart savent que les besoins financiers de la ville des Vans sont importants et vitaux pour son avenir ; des dépenses somptuaires ont été faites et il faut payer la facture ; les petites communes ne sont pas disposées à en faire les frais. Il n'en est pas moins vrai que les habitants des Vans sont d'un avis contraire et comme la population est la plus nombreuse, cela a donné le résultat que l'on connaît.

Quelque soit l'avenir, il n'en restera pas moins : Alain Faucuit pendant son mandat a laissé sa marque et cela, nul ne pourra le nier. Attendons les résultats de son successeur Jean Marie Roux pour lui porter un jugement. Je pense tout de même qu'il aurait dû avoir le courage de montrer ses opinions en disant franchement qu'il appartient au R.P.R.

Tournons la page des élections et parlons un peu des affaires de la commune.

D'abord comme vous avez pu en juger à vos dépens, un froid sibérien que nous n'avions pas connu depuis 29 ans a fait des dégâts considérables. Les bâtiments communaux n'ont pas été épargnés, salle des fêtes, gites, garderie. De nombreux compteurs d'eau ont éclaté, d'ailleurs à cette heure, ils ne sont pas tous remplacés, les fournisseurs étant en rupture de stock. Nous sommes également dans l'ignorance de leur coût.

Dans sa séance du 30 mars, le conseil a voté les taux d'imposition et le budget primitif, vous en trouverez le détail par ailleurs. Dans la même séance, il a décidé de passer avec l'Etat une convention pour deux T.U.C. (Travail d'Utilité Collective). Il s'agit d'embaucher deux jeunes de 16 à 21 ans sans travail. C'est l'Etat qui prend en charge le salaire et les charges sociales. La commune leur versera une indemnité de 300 F par mois, l'Etat, 1.200 F. La durée du contrat sera de 6 mois, à raison de 20 h de travail par semaine. Cela devrait commencer début mai. Ils seront employés pour commencer, au débroussaillage du bord des chemins qui en ont bien besoin.

En vous souhaitant un bon printemps et une bonne lecture, je reste votre dévoué

Maire

N. GARIDEL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 29 Janvier 1985

Absents : R. Durand, JM Tilly, A. Chamboredon.

A) Demande de goudronnage chemin du Serret :

M. MEYNIER andré demande au Conseil municipal de goudronnage de son chemin qui est depuis 1957 classé "voirie rurale".
Après délibération le conseil décide qu'il n'est pas possible d'accéder à cette demande dans l'immédiat, la commune est engagée dans différents projets dont le camping.

B) Des personnes ont demandé à la commune s'il leur était possible d'acheter une propriété communale située à Mourèdes (les "Afachos").
Le conseil municipal accorde cette demande. Mise à prix : 10 Millions.

C) Il est décidé de faire l'inventaire de toutes les parcelles dont la commune est propriétaire, ces parcelles étant quasiment inconnues de tous les conseillers. Une commission est nommée et devra reconnaître sur le terrain les parcelles communales.

Membres de la commission : M. GARIDEL, M. FRANCOIS, M. COSTE, M. NADAL.

D) M. Kieken Jean Marie nous apporte des éclaircissements sur l'incident qui s'est produit lors de l'enterrement de son Epouse, détails que vous trouverez dans un article intitulé " L'assistance Médicale d'urgence".

E) Le gel :

L'hiver a causé bien des dégâts au niveau de la commune :

- les gîtes : gîte du haut de l'école, plusieurs tuyaux sont dessoudés le chauffe eau est à changer.

gîte du bas, subit les inondations du gîte du haut. La garderie maternelle est restée fermée une journée afin de permettre le nettoyage et séchage des locaux.

- Les compteurs : plusieurs compteurs n'ont pas supporté le choc du gel. nous rappelons que les compteurs abîmés par accident (ex le gel) sont à la charge des habitants.

Commission Information.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Le 27 février 1985

Absents : JM Kieken, JM Tilly, R. Durand.

A) les T.U.C. (travail d'utilité collective).

Il s'agit d'une convention passée entre l'Etat et la commune pour l'emploi de jeunes de 16 à 21 ans qui n'ont pas de travail.

Contrat de trois mois à un an, pour 80 H par mois.

Rémunération par l'Etat : 1.200 F ; la commune peut verser une indemnité à concurrence de 500 F.

Après délibération, le conseil municipal décide d'employer un ou deux stagiaires et des démarches administratives sont faites en ce sens.

B) Le camping :

Nous attendons l'autorisation des différents services préfectoraux.

Subventions : Parc national des Cévennes : 8 Millions
Département : 35 %

Nous ferons appel également à l'aide des comités d'entreprise.

COMMISSION INFORMATION.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : le 30 mars 1985

Absents : JM Tilly, JM Kickèa.

A°) les taux d'imposition :

Les bases d'imposition fixées par les services fiscaux sont augmentées de 10 %. Afin de réajuster le taux d'imposition de la taxe professionnelle de Malbosc (qui est très élevé et proche du plafond), le conseil municipal décide de modifier les taux d'imposition :

habitation :	6,11 %	(en 84 : 5,55 %)
foncier bâti :	4,78 %	(" : 4,51 %)
F2 non bâti :	91,59 %	(" : 86,57 %)
T. Profes. :	20 %	(" : 24,68 %)

B) Budget primitif 85

Après délibération, le conseil municipal vote le budget dont voici le détail :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT -

A) DEPENSES

I. - DENREES ET FOURNITURES :

• Combustibles	5.500
• Fournitures scolaires	2.500
• Fourniture de bureau	5.000

II. - FRAIS DE PERSONNEL :

• Rémunération de la secrétaire	43.000
• " du personnel temporaire	32.000
• " diverses	9.000 (TUC)
• Charges sociales	26.000

III. - IMPOTS ET TAXES :

• Impôts fonciers et taxes foncières	1.900
--------------------------------------	-------

IV. - TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS :

• Entretien de batiments	2.000
• " voirie et réseaux	9.800
• Acquisition matériel et mobilier	3.000
• " petit matériel	1.000
• Electricité	28.000
• Primes d'assurance	7.000

(suite budget)

V.- PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS :

• Contingent pour dépenses d'aide sociale	12.569
• Cotisations municipales	63
• Service incendie	1.806
• SICOM	17.722
• SICTOBA	5.775
• Syndicat du personnel	100
• Gites	420
• Emprunt syndicat chasseyzac	2.808
• Cotisation " "	1.147
• Fédération des maires	100

VI - A LLOCATIONS - SUBVENTIONS DE LA MAIRIE :

• FNAE	600
• B.A.S.	3.000
• Chasse	300
• Comité des fêtes	300
• Ecole Coop scolaire	300(+ 400 de remboursement)
• Association Vivre Chez soi	300
• Ligue contre le cancer	100

VII. - FRAIS FINANCIERS :

• Intérêts d'emprunts	82.864
-----------------------	--------

VIII. - FRAIS DE GESTION GENERALE :

• Fêtes et cérémonies	1.000
• Frais de transports	1.000
• Documentation générale	1.500
• Frais de PTT	11.000
• Indemnités maire et adjoint	25.000

IX - PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT.

75.262

TOTAL DES DEPENSES :

421.141

B) RECETTES :

I. - PRODUITS DE L'EXPLOITATION :

• Vente de l'eau	14.000
• Redevance ordures ménagères	23.500

II. - PRODUITS DOMANIAUX :

• Location gites	22.000
• Concession cimetières	600

III. - RECOUVREMENT SUBVENTIONS :

• Cabine téléphonique	7.000
• Commune de bonnevaux	12.000
• Part des parents pour la garderie	8.000
• Subventions département	15.630

IV. DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT /

• Dotation forfaitaire	45.962
• Dotation potentiel fiscal	61.740
• Impôts sur les ménages	23.376
• Dotation minimale de fonctionnement	74.988
• " spéciale	8.934

(suite budget)

V.- IMPOTS INDIRECTS

• Permis de chasse	260
• Taxe additionnelle	12.686
• Licence débit de boisson	25

VI. - IMPOTS. CONTRIBUTIONS DIRECTES :

• Produit des contributions directes	75.000
• Taxe professionnelle	1.904
• Fonds départemental	13.536

TOTAL DES RECETTES 421.141

- SECTION d'INVESTISSEMENT -

A) DEPENSES

• Remboursement d'emprunts	40.983,58
• Acquisition range cadastre	2.124,94
" compteurs	8.000
" panneau affichage	3.400
• Travaux voirie, batiments	125.413,68

TOTAL DES DEPENSES 179.922,20

B) RECETTES

• Subvention d'équipement	51.300
• Prélèvement sur recettes fonctionnement	75.262
• Participation travaux d'équipement	41.610
• Recouvrement de créances	11.750,20

TOTAL DES RECETTES 179.922,20

COMMISSION INFORMATION.

REUNION DU BUREAU D'AIDE SOCIALE : le 30 mars 1985

Vote du budget 1985, dont voici le détail.

A) RECETTES :

• Part sur les concessions dans les cimetières	300
• Subvention commune	3.000
• Produits dons et quêtes	1.500
<u>TOTAL</u>	<u>4.800</u>

B) DEPENSES

• Charges sociales	112
• Repas des personnes âgées	4.688
<u>TOTAL</u>	<u>4.800</u>

(Le budget 1985 du BAS est plus faible que celui de 1984 -5.300F- en raison de la diminution du produit des dons et quêtes).

ELECTIONS CANTONALES

Résultats du 1er tour : le 10 mars 1985

	Inscrits	votants	exprimés	DURAND (Droite)	ROUX Droite	FAUCUIT PC	BOYER PS
MALBOSC	177	119	113	8	27	58	20
TOTAL CANTON	6.293	4.572	4.446	535	2.066	1.414	431

Résultats du 2è tour : 17 mars 1985

	Inscrits	Votants	exprimés	ROUX	FAUCUIT
MALBOSC	177	135	125	46 (36,8%)	79 (63,2%)
TOTAL CANTON	6.292	4.875	4.731	2.631 (55,6%)	2.100 (44,4%)

Monsieur Jean Marie ROUX, Maire des Vans, est donc élu nouveau conseiller général du canton des Vans.

COMMISSION INFORMATION.

=====

RECOMMANDATION:

Il est à nouveau demandé de ne pas encombrer les accès aux chemins de terre avec les voitures. (M. FRANCOIS Gabriel).

=====

- CINEMA -

Voici deux ans que l'activité "cinéma" fonctionne à Malbosc. Un bilan a été fait dernièrement avec les différentes communes concernées. Il apparaît :
-- que les dernières séances ont été déficitaires
-- que le budget s'équilibre grâce aux petites subventions que reçoit l'association I.C.A.R.E.

Sur le plan local, nous avons également constaté une certaine "désaffection" du cinéma au cours des séances précédentes, phénomène qui induit l'avenir de cette activité. Il serait souhaitable de discuter ensemble du choix de la programmation, des heures de projection etc. lors de la prochaine séance qui aura lieu le

MERCREDI 17 AVRIL 85 à 20 H 30

Film : "EXCALIBUR" : 1981, d'aventure, de John Boorman. Film tout public, dont le thème est la légende du Roi Arthur.

P.S. : nous vous rappelons que le cinéma est une association à but non lucratif et qu'il ne continuera à fonctionner qu'avec une plus grande participation des spectateurs.

VENEZ NOMBREUX.

" L'ASSISTANCE MEDICALE D'URGENCE "

Jean Marie Kicken

Chacun se souvient que le 27 Octobre, une personne est prise d'un malaise sur la place de l'église de Malbosq.
Un pompier assistant aux obsèques décèle la gravité du malaise et appelle les Pompiers.
Cinq minutes après l'appel, la voiture des pompiers démarre, 7 minutes après, les pompiers demandent un médecin.
Une seconde fois, les pompiers appellent le médecin. Arrivés sur place, les pompiers décident de faire appel au S/M.U.R. d'Alès.
La personne est transportée à Alès. Il s'agissait d'un œdème pulmonaire et d'un infarctus à l'arrivée.
Voici brièvement résumés les faits.

Cette absence d'assistance médicale d'urgence a provoqué l'indignation des présents.

AFIN QU'UNE TELLE SITUATION NE SE RENOUVELLE PAS, SI HELAS UN CAS D'URGENCE DEVAIT SE REPRODUIRE, LE CONSEIL MUNICIPAL A DECIDE D'AGIR. :

- Cette question a été débattue au cours de trois réunions successives.

1°) Le conseil demande une information au chef de brigade de gendarmerie de Saint Paul.

2°) Après avoir recueilli les informations, le conseil a porté plainte contre X pour non assistance à personne en danger.

3°) Le conseil demande au préfet des mesures qu'il compte prendre pour l'acquisition d'une assistance médicale d'urgence.

Ou en sommes nous ? :

- suite aux plaintes déposées contre X pour non assistance à personne en danger, une enquête est en cours.

- Nous attendons la réponse du préfet, mais nous savons qu'il y a un budget. Reste à débloquer le financement !

Le directeur départemental de l'hôpital d'Aubenas préoccupé également de la question en raison du nombre d'entrées d'urgence dans son établissement, suit de son côté la question.

Le bureau du conseil régional étant maintenant en place - suite aux dernières élections, - la municipalité va intervenir auprès du Président afin de faire aboutir rapidement les projets en cours et pour trouver une solution.

En agissant ainsi, le conseil fait en sorte que tous les habitants de la commune soient assurés d'une assistance médicale d'urgence.

C'EST LA SANTE DE TOUS QUI EST EN JEU.

Pour terminer, nous tenons à remercier et à rendre hommage aux pompiers des Vans qui, le 27 octobre, ont fait le maximum et évité le pire.

J.M. KICKEN

P.S.

Aux dernières nouvelles, les discussions se sont accélérées et nous croyons savoir qu'une issue positive pour la création d'un S.M.U.R. va intervenir prochainement. Dans le cadre d'un S.M.U.R., c'est un médecin qui répond aux appels. Une délégation du conseil municipal doit rencontrer prochainement le directeur

de l'hôpital d'Aubenas à ce sujet.

Nous avons entendu dire que certains médecins de la région seraient opposés à la création de ce S.M.U.R.

Bien sur, il faut vérifier et la meilleure vérification viendrait de la prise de position publique des médecins.

JM Kieken.

- LA RAGE -

Hélas, il faut en parler puisqu'elle est toujours là. Si heureusement elle n'a pas atteint notre région, il faut prendre des précautions pour nous préserver de ce fléau.

Quelles précautions :

Des personnes venant en vacances chez nous avec des chiens viennent de départements où il y a la rage.

Les chiens doivent être vaccinés et il faut demander le certificat de vaccination qui est obligatoire, sinon, refouler les animaux.

Déjà des personnes ont fait vacciner leurs chiens et nous encourageons tout le monde à le faire. C'est le meilleur moyen de nous protéger de ce fléau car n'oublions pas que la rage est contagieuse y compris pour les personnes.

J/M. KIEKEN

- LE TELEPHONE -

Plusieurs abonnés ont à nouveau connu des ennuis avec le téléphone - coupure plus ou moins longue, d'une heure à une journée voire plus, et ce à répétition-.

Aussi, après une démarche de J/M. Kieken à la direction générale des Télécom, le maire a écrit au directeur opérationnel des Télécom. de Valence. Nous attendons sa réponse.

S'il le faut, nous interviendrons à nouveau. Déjà le maire avait écrit il y a plusieurs mois.

Le conseil ne se lassera pas car il estime que les Télécom. doivent assurer le service de leurs clients, des abonnés, et prendre les mesures pour que cessent ces incidents à répétition.

- BIBLIOTHEQUE -

Le bibliobus passera après les vacances de Pâques. Vous en serez avertis par voie d'affiche.

Afin de nous aider pour le choix des livres, nous aimerions connaître vos suggestions.

N'hésitez pas à venir à la bibliothèque qui est ouverte chaque vendredi de 16 H 30 à 18 H - Ecole de Malbosq, 1er étage.

Clodine VanDenAbbele.

" La vague de froid "

Il a fait très froid du jeudi 3 au samedi 19 janvier.
Les canalisations d'eau étaient gelées. La glace bloquait les rivières.
Il fallait aller chercher l'eau aux sources et l'économiser.
Dans les jardins, tous les légumes étaient gelés et ils se vendaient très cher.
(Trois petits choux à 45 F). Les mimosas paraissent brûlés.
Sur les routes, le verglas provoqua des accidents, les carrossiers eurent beaucoup de travail.
Les voitures ne démarraient plus, l'antigel était indispensable.
A notre arrivée dans la classe, le matin il faisait entre 0 et 5 degrés. Dans la nuit du mardi 8 la température est descendue jusqu'à moins 20 aux Escoussous.
On a pu faire des glissades mais on n'a pas eu de neige.

" Le bibliobus "

Le bibliobus de la Bibliothèque Centrale de prêt de l'Ardèche passe tous les trois mois. Cette année, le bibliobus est passé deux fois. La dernière fois qu'il est passé, c'était le vendredi 25 janvier.
Il dépose des livres dans tous les villages où il y a une bibliothèque.
Dedans, il y a des livres pour enfants et pour adultes. (romans, documentaires, bandes dessinées, contes, poésie).
C'est intéressant parcequ'il y a de nouveaux livres qu'on n'a jamais lu.
La bibliothèque vous est ouverte tous les vendredis de 16H30 à 18 H.

A la suite de cette vague de froid, les parents d'élèves ont installé dans la salle de classe un faux plafond (dont les matériaux ont été payés par la mairie), ce qui a permis de gagner quelques confortables degrés ...
(Cl; Van Den Abele)

" UN PEU D'HISTOIRE ... "

Dans le cadre de notre enquête sur l'histoire de Malbosc et de ses environs, nous publions cette fois-ci, une note concernant BONNEVAUX.
(Source: les archives départementales du Gard).

Notes sur BONNEVAUX-HIVERNE

Le village est situé dans le massif montagneux de la haute Cézarenque, entre Lucch et Chassezac, qui a subi à la fois les influences des populations méditerranéennes et celles du massif central, grâce à la voie romaine Régordane

et une draille de crête passant par Bonnevaux. Des centaines de hameaux et de fermes plus ou moins abandonnés s'éparpillent au flanc des vallées dans un décor sauvage encore à peu près intact.

Tandis qu'Hiverne se signale au Moyen Age par la présence d'un fort, repaire des seigneurs de Pèlebarbe, le prieuré de Bonnevaux est créé par les Cisterciens (Ordre de Cîteaux) au XII^e siècle, puis cédé à l'abbaye Saint Ruf de Valence. Au XIII^e siècle, le prieuré de Notre Dame devient le véritable maître de la haute Cézairennque tant dans le domaine religieux que féodal.

Aujourd'hui, au lieu dit l'Abadié, il ne reste plus que les ruines des bâtiments conventuels. Au début du siècle, une tentative d'installation d'un orphelinat agricole y échoue. En 1975, la revue "CAUSSES et Cévennes" signale la volonté des propriétaires de restaurer les bâtiments.

L'église paroissiale Saint Théodorit est le modèle de cette architecture synthèse de l'art méridional avec ses nefs simples et élancées, et de l'art des hautes terres avec ses clochers peignes (ou clochers-murs) devant leur origine utilitaire à leur fonction de repère pour les voyageurs. Elle date du XII^e siècle est construite en schiste (comme le reste du village) dont la taille en petit appareil implique un travail long et difficile. L'influence de la haute Auvergne se traduit par un magnifique mur pignon surmonté de quatre arcades, où jadis quatre cloches sonnaient à la volée et par une tribune à l'entrée de la nef. Les têtes sculptées ornant le clocher représentent, croit-on, les traits des prieurs de l'abbaye et celles des environs.

L'orthographe de Bonnevaux apparaît en 1721. Bonnevaux et Hiverne relèvent alors de la viguerie et du diocèse d'Uzès.

En 1813 ils sont réunis en une seule commune

En 1384, Bonnevaux compte 3 feux et Hiverne 1 seul.

En 1842 la commune compte 385 Habitants.

En 1911, 216 Habitants tous catholiques note-t-on.

En 1936, 92 Habitants.

En 1946, 76 "

En 1982, 51 ".

En 1694, la communauté d'Hiverne reçoit ses armes : d'hermines, à un chef losangé d'argent et de gueules.

Celles de Bonnevaux sont : d'hermines , à un chef losangé d'argent et de sable.

Dans les prochains numéros, nous continuerons cette enquête. Nous vous remercions par avance de votre collaboration (témoignages ou autre) à ce travail de recherche.

Clodine Van Den Abeele.

=====

TRIBUNE LIBRE

par Geneviève VACHEROT

" A PROPOS D'ARBRES " (II)

FRANCE : LES VOSGES EN ALERTE

Qui frappe les arbres à mort ? La sécheresse ou les pluies acides ?

LORSQUE le biologiste ouest-allemand Günther Reichelt annonce, en septembre 1983, que « la forêt française est malade », c'est un véritable tollé. Les forestiers s'indignent qu'un universitaire, même honorable et consciencieux (M. Reichelt a parcouru la France entière pendant des mois et examiné en détail 2 500 arbres), puisse ainsi se livrer à des affirmations péremptoires alors que eux, hommes de terrain dotés de moyens de synthèse, n'ont rien noté de semblable. L'Office national des forêts, offusqué, fait monter le gouvernement au créneau, et M. René Souchon, secrétaire d'Etat à la forêt, déclare donc : « Les dégâts constatés à ce jour en France restent limités et localisés (...). Des termes excessifs ont pu laisser croire que les forêts françaises étaient menacées de disparition dans un délai de quelques années : ils vont à l'encontre de toutes les informations scientifiques sérieuses dont nous pouvons actuellement disposer. »

A un député qui s'inquiète de l'acidification des sols et de ses effets sur le couvert forestier, il est répondu officiellement : « Selon les régions et la proximité des zones industrielles, le sol reçoit de 10 à 40 kilos de soufre par hectare et par an, avec une tendance à la stabilisation, due probablement à la part croissante de la production d'énergie d'origine nucléaire. »

En réalité, voilà au moins trente ans que les forestiers français connaissent les dégâts que peuvent occasionner des usines polluantes. On a vu des arbres mourir en Maurienne par une contamination au fluor, on a vu les hêtres normands succomber dans les fumées de la pétrochimie de basse Seine, et, dès 1953, l'administration des eaux et forêts s'inquiétait de la mort des arbres de Saint-Avold, autour de la centrale thermique des Houillères de Lorraine, à Carling. En 1973, les gestionnaires de la forêt domaniale de Saint-Avold décident même de conserver une parcelle « témoin », à laquelle on ne touche pas mais où l'on observe attentivement la mort des arbres. Les dégâts étaient en effet masqués auparavant, car les bûcherons enlevaient les arbres malades au fur et à mesure, pour éviter la prolifération des insectes parasites.

En 1978, le chef du centre de Saint-Avold, M. Jean-Louis Ballu, rédige une plaquette de 45 pages où il fait le bilan de la pollution industrielle dans son secteur. Même s'il n'emploie pas le terme de « pluies acides », puisqu'il s'agit de pollution directe, presque par contact, la des-

cription des dégâts est caractéristique : la mortalité ne touche que les résineux (« certains peuplements purs d'épicéa ou de pin ont dû être rasés ») ; les aiguilles les plus anciennes meurent les premières ; la mort de l'arbre survient par attaque de scolytes (insectes qui creusent des galeries sous l'écorce), agissant comme les fossoyeurs d'arbres affaiblis. Mais, depuis un contrat passé en 1955 avec les Houillères, on ne considère comme victimes des « fumées nocives » que les arbres morts « dans un rayon de 1 000 mètres autour du bâtiment de la centrale ». On est encore loin de la couche d'ozone, et même de la « pollution transfrontière » !

Cependant, poussés par leurs collègues européens et en particulier allemands (Symposium de Karlsruhe, septembre 1983), les responsables français s'attellent à la tâche. Dans les Vosges, on se propose de créer un réseau de deux cents « placettes » d'observation, où l'on procédera à des analyses de pluie, d'air et d'eau, et où l'on mesurera la croissance (ou la dégénérescence) des arbres tous les six mois. A ce « réseau bleu », on ajoutera un « réseau rouge » pour surveiller les endroits les plus touchés et même quelques stations automatiques d'analyse des polluants atmosphériques, reliées à des ordinateurs centraux. Le ministère de l'environnement, tout en soulignant que « les forêts françaises semblent relativement épargnées » (12 octobre 1983), annonce un « programme de surveillance et de recherche sur les précipitations acides en France ».

Dès lors, les études se multiplient. M. René Wunenburger, ingénieur au Centre interprofessionnel technique d'études des pollutions atmosphériques et homme de terrain (il passe de nombreux week-ends dans son Alsace natale), publie note sur note, comparant notamment les dégâts en

Forêt-Noire et dans les Vosges. Il observe que les zones les plus touchées se situent à des altitudes moyennes (entre 600 et 900 mètres), sur terrain préseux (col d'Urbeis, vallée de la Bruche, plateau de Dabo). Mais il se garde bien d'avancer une explication définitive au dépérissement constaté.

Proposé par G.
VACHEROT

"LE
MONDE"
24-25/2040
1985

(suite de l'article "à propos d'arbres" paru dans le numéro 28 d'Informations municipales).

- LE PIN CEMBRO -

Utilisé comme essence pour forêt de protection dans l'Aigoual, avec Pin à crochets.

Morphologie :

Hauteur maximale : 25 m

Feuilles : pin à 5 feuilles. Aiguilles vert sombre, brillantes.

Fleurs : chatons mâles serrés à la base des pousses ;

cônes femelles érigés bleu violet. Les écailles ne s'ouvrent jamais sur l'arbre.

Tempérament écologique :

essence peu exigeante pour le sol, frugale.

Résistante aux conditions climatiques regnat à la limites de la végétation forestière.

De pleine lumière, à croissance forte : 8m à 20 ans.

- Le PIN A CROCHETS -

Morphologie :

Hauteur maximale 25 mètres.

Enracinement diffus. Par ses racines, c'est une essence enrichissant le sol par fixation d'azote.

Feuilles : aiguilles vert foncé, réunies par deux et parallèles, persistantes 10 ans. Pin à deux feuilles.

Fleurs : chatons mâles ovoïdes jaunes. Cônes femelles d'abord dressés puis tombant.

Fruits : chaque écaille de cône est terminée par un écusson saillant, brillant et recourbé. D'où le nom de pin à crochets.

Le pin à crochets est une essence frugale, de pleine lumière qui craint la concurrence vitale. C'est une essence pionnière, très beaux boisements dans les pyrénées.

Développé pour fixer les sols escarpés ou fortement érodés (Aigoual).

C'est donc une espèce remarquable pour la création de forêts de protection qui, si elle ne produit que peu de bois, permet la substitution d'autres essences après qu'elle ait enrichi le sol en azote.

- LE PIN WEYMOUTH -

Introduit en France sous François Ier.

Morphologie : Hauteur maximale en France : 30 m

Enracinement latéral, puissant et long.

Feuilles : Pin à cinq feuilles, grêles, molles, persistantes 2 ans.

Fleurs : mâles chatons peu nombreux jaunes. Femelles, cônes roses et petits.

Fruits : Cônes pendant, s'ouvrant dès que la température s'élève.

Tempérament écologique : Essence de pleine lumière. Crée un couvert très léger.

Indifférent au froid et à l'humidité du sol.

Utilisé à courte révolution (60 ans) et avec de fortes éclaircies.

Cette information étant très incomplète et fragmentaire bien que visant à être poursuivie dans les prochains journaux, je suis à la disposition de toute personne intéressée par de plus amples renseignements, dans la mesure de ma documentation, soit sur les variétés d'arbres, soit sur la reconnaissance de plantes botaniques.

Je suis aussi intéressée par tout échange de plantes et graines de toute nature afin d'enrichir les jardins tant potagers que décoratifs des uns et des autres. (Ces échanges peuvent éventuellement se faire sous forme d'achats et de vente à bas prix.)

Geneviève VACHEROT.

On observe la même prudence chez M. Pierre Bouvarel, chargé de mission pour la forêt de l'Institut national de recherche agronomique (le Monde du 12 octobre 1983). Au sein de son observatoire de Nancy, et surtout de ses contacts avec ses collègues allemands, il tire la conclusion que le dépérissement des forêts est « très probablement » lié à l'accroissement de la pollution atmosphérique. Mais pas seulement à l'acidification. Il retient aussi les « effets nérosants de l'ozone et du fluor », l'accumulation dans le sol des métaux lourds comme le calcium ou le mercure, et aussi la sécheresse de 1976, les insectes et champignons parasites, et même la monoculture de l'épicéa (qui favorise la propagation des parasitoses).

« Catastrophe écologique »

En 1984, le relais est assuré par les militants de l'écologie, qui, cette fois au moins, n'ont pas été les premiers en France à attacher le grelot. Les forestiers CFDT publient le 12 février un numéro spécial de leur bulletin consacré aux pluies acides, qu'ils considèrent comme « une catastrophe écologique sans précédent ». En avril, des militants de Greenpeace escaladent la cheminée (140 mètres) de la raffinerie française de raffinage, au Havre, estimant « dérisoire » l'engagement du gouvernement français de réduire de moitié les émissions de dioxyde de soufre durant la période 1980-1990. Ils ne croient guère, non plus, aux millions de francs déboursés au comité interministériel de la qualité de la vie du 12 avril pour lutter contre la pollution atmosphérique et préserver la forêt.

Proposé par G. VACHEROT

Cependant, l'Office national des forêts commence à publier des chiffres. En juin 1984, il admet que, dans le massif vosgien, 5 000 hectares sont « gravement touchés » et 30 000 hectares plus ou moins atteints. Mais on fait observer que les sites les plus affectés, paradoxalement, comme les cols du Donon ou d'Urbeis, sont considérés comme bénéficiant d'un air très pur. « On accuse la pollution de l'air », dit M. Bernard Sallet, directeur régional de l'ONF, alors que les rejets industriels sont beaucoup moins importants que dans le passé. Et pour quoi certains arbres sont-ils épargnés par la pollution ambiante ?

En juillet 1984, l'ONF publie l'« Etat sanitaire des forêts domaniales et communales d'Alsace ». M. Sallet souligne que, « de très longue date », le massif vosgien et alsacien recèle des sapinières « peu vigoureuses » et, en altitude, « des sapins déplumés et dépérissants ». Il ajoute que la sécheresse de 1976 a obligé à couper « plus de 100 000 mètres cubes de sapins secs » et que les pluies verglaçantes de février 1979 ont ravagé 30 000 hectares dans la région de Saverne. En dehors de ces aléas climatiques, tous les experts, y compris les forestiers suisses et allemands, s'accordaient, au printemps 1983, pour reconnaître que « les peuplements alsaciens ne présentaient aucun symptôme alarmant ». C'est seulement au mois d'août que « les premiers signes réellement significatifs sur l'épicéa, à savoir le brunissement et le jaunissement des rameaux », sont enregistrés. Mais, une fois encore, on incrimine plus volontiers la sécheresse (qui sévira pendant tout l'automne 1983), au moins comme « facteur déclenchant ». Le dépouillement des premiers relevés de « placettes » (une soixantaine,

VACHEROT

pour un millier d'arbres) donne les résultats suivants : 80 % des arbres, à l'automne 1983, étaient sains ou faiblement touchés (au moins 80 % de leurs aiguilles), et seulement 3 % pouvaient être considérés comme « dépérissants » (à peine 40 % de leurs aiguilles). Les essences les plus touchées étaient, dans l'ordre, le sapin, le pin sylvestre et l'épicéa.

Lors d'un congrès de l'Union internationale des instituts de recherche forestière, à Strasbourg, en septembre 1984, le représentant du ministre de la recherche et de la technologie affirme : « Aucune preuve de la relation de cause à effet entre pluies acides et dépérissement des forêts n'a encore été apportée ». Les scientifiques, scrupuleux, se refusent à tirer des conclusions sans preuve certaine. Les forestiers, agacés par tant de sollicitude venant tout à coup de profanes sans expérience, établissent un contre-feu : « Je puis vous dire, confie M. Sallet, que ce qu'on appelle les pluies acides fait moins de dégâts chez moi que la sécheresse, le verglas ou même les cervidés qui épluchent sapins et douglas ! »

Le gouvernement, toutefois, commence à s'inquiéter sérieusement. Après une visite dans les Vosges en octobre, en compagnie du secrétaire d'Etat à la forêt, M. René Souchon, le ministre de l'environnement, Mme Huguette Bouchardeau, constate que « près d'un dixième de la forêt vosgienne est désormais touché » et que « les effets des pluies acides commencent à se manifester sur les feuillus ». Elle conclut : « Personne ne peut plus nier aujourd'hui les dommages considérables que la pollution atmosphérique et les pluies acides infligent à l'environnement. »

En novembre, l'Assemblée nationale demande à M. Philippe Bassinet, député socialiste des Hauts-de-Seine et président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, d'entreprendre une enquête sur les pluies acides. M. Bassinet met actuellement la dernière main au rapport préparé par son collègue Georges L. Buil, tout en regrettant que le gouvernement, quelques jours après

l'annonce de sa mission, ait désigné un autre parlementaire, M. Jean Valroff, député socialiste des Vosges, pour une mission identique. En fait, les services de Maignon, dans un premier temps, n'avaient pu noter la mission de l'Office parlementaire, ce qui les a obligés à refaire la lettre de mission de M. Valroff !

Six cents placettes d'observation

De leur côté, les militants écologistes des Amis de la Terre, de la Fédération française des sociétés de protection de la nature et le syndicat CFDT des personnels forestiers mettent en garde contre l'extension des dépôts dans autres massifs forestiers, commencer par le Jura, puis aussi les Alpes, le Massif Central (autour de l'Aigoual) même les Pyrénées. Dans toutes les forêts de l'Hexagone, le moindre dépérissement devient suspect et « pluies acides ». Jamais, d'un des bons côtés de la chose la forêt française n'a été soumise à une telle surveillance. Le 30 janvier dernier, on vient même d'inaugurer dans le massif du Donon (Bas-Rhin) la première station permanente de mesure de la pollution atmosphérique.

Enfin, le 12 février dernier, M. René Souchon a présenté un nouveau bilan des placettes d'observation. « Le nombre des observations alarmantes faites dans les zones particulièrement exposées croît en 1983 et 1984, constate-t-il, convient toutefois de ne pas déduire que l'ensemble de la forêt française subit déjà un sort identique. Mais ils nous obligent à la plus grande vigilance. » Du dernier état sanitaire des forêts publiques, il ressort, en effet, qu'on a recensé dix-neuf nouveaux sur cinq, dans les Vosges est malade ou dépérissant. Quelques six cents placettes seront suivies, non plus seulement dans les Vosges, mais aussi en Franche-Comté, dans les Ardennes, le Morvan, Cévennes, et probablement bientôt dans les Pyrénées et Ile-de-France. Le naturaliste forestier français, trop souvent qualifié de communiste national, redevient international.

ROGER CANE

Vers le suicide collectif ?

Les gouvernements seront jugés sur leur capacité d'éloigner le danger nucléaire

par HERVÉ BAZIN, ALBERT JACQUARD, SUZANNE PROU, LÉON SCHWARZENBERG (*)

DEPUIS Hiroshima et Nagasaki, nous le savons : un conflit nucléaire serait une catastrophe pour l'humanité. Mais, par son ampleur même, cette catastrophe semble défier toute mesure. Il y a deux ans, une commission composée de physiciens et de médecins a été chargée par l'Organisation mondiale de la santé de tenir un bilan. Dans l'hypothèse où les belligérants provoqueraient des explosions équivalant, au total, à 5 000 mégatonnes, soit moins de la moitié des bombes disponibles, les pertes humaines étaient évaluées à près d'un milliard de tués, et autant de grands blessés condamnés à une mort rapide, compte tenu de la désorganisation complète des systèmes sanitaires. L'OMS ajoutait que le sort des 2,5 milliards de rescapés serait tel qu'ils envieraient celui des disparus.

Mais, dans ce bilan, il apparaît que plus de la moitié de l'humanité resterait en vie. Malgré l'énormité des pertes humaines ainsi prévues, il n'a pas manqué d'esprits froids (et tous les Etats ne sont-ils pas des « monstres froids » ?) pour tirer avec cynisme, mais réalisme, les conclusions de ces évaluations. Certes, la mort de 2 milliards d'hommes est un événement fort triste, mais tout n'est pas négatif dans cette aventure. De toute façon, ces hommes seraient morts dans dix, cinquante ou cent ans ; ce n'est qu'une anticipation. Et puis l'effectif de l'humanité resterait bien suffisant : 2 milliards et demi, c'était le nombre des hommes il y a cinquante ans. Le danger d'un étouffement de l'humanité par son explosion démographique (ce que certains ont appelé la « bombe P », la « bombe population ») serait évité. Or ce danger est considérable.

Tous ces raisonnements, rassurants pour certains s'ils sont terribles pour d'autres, sont rendus valables par des réalités jusqu'ici méconnues et qui ont été récemment mises en évidence.

On se souvient des tornades de 1944 qui ont dévoté Hambourg et de la pluie de bombardements incendiaires massifs. La chaleur déversée sur les premiers bayers était telle que tout se mettait à brûler : pierres, tuiles, ciment, aluminium au moment qui s'autodécompose avec sur le courant d'air, comme qu'il provoquait, de longues volutes de mètres de hauteur, de hautes piles, et obscurcissait même le ciel.

Une bombe d'une mégatonne a une puissance mille fois plus élevée que toutes les bombes atomiques lâchées par des escadilles

de quelques centaines d'avions en 1943-1944. La tornade de feu qu'elle entraînerait aurait une ampleur bien supérieure : et nos villes modernes sont bourrées de produits, matières plastiques, carburants, qui constitueraient des aliments de choix pour ces incendies néroniens.

Des équipes de scientifiques, aux Etats-Unis comme en URSS, ont essayé de préciser les effets sur l'environnement terrestre de tels incendies ; leurs conclusions sont remarquablement convergentes. Dès qu'une puissance de 100 mégatonnes est atteinte, les modifications des climats sont telles que la survie de l'espèce humaine est mise en question.

L'hiver nucléaire

Supposons donc que mille bombes, fortes chacune de 0,1 mégatonne, soient envoyées sur autant de villes (il s'agit là d'un échange bien limité, puisqu'il utilise moins de 1 % du stock disponible). Les quantités de suies, de poussières, de fumées qui se répandraient sur tout l'hémisphère Nord (où aurait lieu par hypothèse le conflit) rendraient le ciel si opaque que la température baisserait progressivement pour atteindre, sur les continents, de -20°C à -30°C deux semaines après le conflit ; elle ne remonterait au-dessus de 0°C qu'au bout de trois longs mois. L'absence d'évaporation entraînerait la suppression des pluies, permettant au nuage opaque de se maintenir dans la haute atmosphère. La différence de température entre les terres et les océans modifierait le régime des vents et provoquerait des tempêtes inouïes. Une couche de glace épaisse de 2 mètres recouvrirait tous les fleuves et les lacs, condamnant les éventuels animaux survivants à mourir de soif. Mais, surtout, l'absence presque totale de rayonnement solaire arrêterait la photosynthèse chez les plantes, détruisant la base de tout l'écosystème. Lorsque, au bout de six mois ou un an, le soleil brillerait à nouveau, la couche protectrice d'ozone aurait subi de tels dommages que les radiations ultraviolettes seraient une intensité double ou triple de l'actuelle...

Inutile de continuer cette description de l'« hiver nucléaire ». La seule question est de savoir si les êtres vivants sur notre planète seraient tués trois, quatre ou cinq

par les effets des coups portés à l'ennemi.

Mais surtout il est urgent d'arrêter, puis d'inverser cette course à la mort. Si on y parvient, il n'y a pas de recette miracle, une prise de conscience de l'ensemble des peuples, ceux qui les gouvernent est, tout cas, nécessaire. Ceux-ci savent ce qu'ils ont promis et savent ce qu'ils ont promis sur leurs paroles légalisantes, mais sur les actes qu'ils accomplissent pour éloigner le danger : or ces actes consistent actuellement à accumuler toujours plus de mégatonnes.

N'est-il pas temps de raisonner en Terriens et de constater que les armes nucléaires menacent tous, qu'ils soient leurs objectifs ? N'est-ce pas le « jour d'après » que nous lamentons. Nous sommes « jour d'avant » ; il dépend de nous, de nous tous, que les jours qui viendront soient des jours de paix, des jours de vie.

(*) Respectivement écrivain, professeur, femme de lettres, médecin.